

Présentation de projet

Consolider la viabilité financière et la couverture du système de protection sociale au Sénégal



Organisation
internationale
du Travail



UNION EUROPEENNE



Global Coalition for
SOCIAL PROTECTION FLOORS



Contenu de la présentation

Consolider la viabilité financière et la couverture du système de protection sociale au Sénégal

- ▶ Informations clés
- ▶ Introduction
- ▶ Contexte et justification
- ▶ Stratégie de projet
- ▶ Implémentation du projet
- ▶ Contacts utiles

Consolider la viabilité financière et la couverture du système de protection sociale au Sénégal



Informations clés

- ▶ **Objectif** Renforcer le système de protection sociale pour aboutir à une couverture universelle basée sur les droits, sensible au genre et au handicap, et adoptant une approche cycle de vie.
- ▶ **Partenaires de mise en œuvre** Organisation Internationale du Travail (OIT), UNICEF, Coalition mondiale pour les socles de protection sociale (GCSPF)
- ▶ **Durée du projet** Du 1^e avril 2020 au 31 mai 2023 (36 mois)
- ▶ **Budget** 1,853,880 Eur.
- ▶ **Partenaire de financement** Commission européenne (EC-DEVCO)

Introduction

Genèse du projet

Le Sénégal a été retenu pour recevoir une assistance technique directe de l'Action mondiale "Improving synergies between social protection and public finances management" financée par la Commission européenne et mise en œuvre par l'OIT, l'UNICEF et la Coalition mondiale pour les socles de protection sociale (GCSPF), en collaboration étroite avec la Délégation de l'Union européenne au Sénégal.

Objectif

Le projet contribuera à la **réduction de la pauvreté et des inégalités sociales**, à travers le renforcement du système de protection sociale pour aboutir progressivement à **une couverture universelle** basée sur les droits, sensible au genre et au handicap, et adoptant une approche du cycle de vie.

Stratégie

Pilier 1

- Cadre budgétaire unifié
- Financement adéquat, durable et sensible au genre

Pilier 2

- Renforcement des programmes
- Groupes spécifiques non encore suffisamment couverts

Consolider la viabilité financière et la couverture du système de protection sociale au Sénégal



Introduction

Objectif

Le projet contribuera à la **réduction de la pauvreté et des inégalités sociales**, à travers le renforcement du système de protection sociale pour aboutir progressivement à **une couverture universelle** basée sur les droits, sensible au genre et au handicap, et adoptant une approche du cycle de vie.

Ces objectifs et principes sont ceux retenus par la *Stratégie Nationale de Protection Sociale (2016-2035)*.

Stratégie

La stratégie développée sera articulée principalement sur deux axes d'intervention, à savoir :

- ▶ L'élaboration et la mise en place d'outils, de mécanismes et d'un cadre budgétaire unifié pour un **financement** adéquat, durable, transparent, sensible au genre, aux personnes handicapées, du secteur de la protection;
- ▶ Le renforcement des capacités des acteurs du secteur de la protection sociale pour la mise en œuvre des programmes au profit de **groupes spécifiques non encore suffisamment couverts**, en particulier les personnes vulnérables, les personnes vivant avec un handicap, et les travailleurs de l'économie informelle.



► Contexte et justification

Contexte national de la protection sociale
et analyse du problème

Contexte national de la protection sociale

Le système de protection sociale du Sénégal est basé sur la vision de la **Stratégie Nationale de Protection Sociale (2016-2035) (SNPS)**.

Au cours des dix prochaines années, l'objectif de la SNPS est de « réformer le système de protection sociale pour assurer une utilisation plus efficace des ressources, et le renforcement des systèmes vers une forme plus inclusive de la protection sociale ».

▀ D'ici 2035, le Sénégal disposera d'un Système de Protection Sociale inclusif, solidement ancré dans la culture nationale et garanti par l'Etat à travers des Lois.

▸ Stratégie Nationale de Protection Sociale (2016-2035)

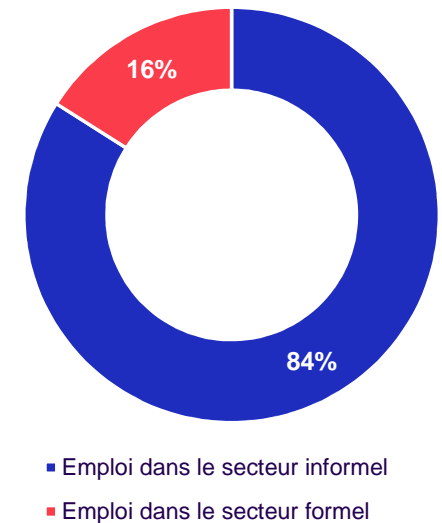
Consolider la viabilité financière et la couverture du système de protection sociale au Sénégal

Contexte national de la protection sociale

Le système de protection sociale au Sénégal repose essentiellement sur trois piliers :

- ▶ **Le système contributif** : couvre les travailleurs du secteur privé formel et les fonctionnaires d'Etat (CSS, IPRES, IPM, CSS, FNR, etc.).
- ▶ **Le système non-contributif** : regroupe l'ensemble des programmes lancés ou renforcés dans le cadre du PSE (PNBSF, CEC, cantines scolaires, etc.).
- ▶ **Le système mixte**: programme Couverture Maladie Universelle (CMU). En 2017, le taux de couverture était estimé à 17,4% of the population (HDS, 2017).

Le maintien de tels efforts sur la durée voire l'extension vers les populations encore faiblement ou pas du tout couvertes, pose un grand défi de financement.



Source : ILOSTAT,
consulté le 26/06/2020

Contexte national de la protection sociale

Développements récents

Avec le soutien du BIT et de l'UE, le Ministère du développement communautaire, de l'équité sociale et territoriale, a engagé une **revue globale du système de protection sociale et une analyse des options de financement pour le renforcement du système**, pour déterminer :

- ▶ Comment le Sénégal peut *accroître l'espace budgétaire* pour un financement adéquat de la protection sociale.
- ▶ Comment *optimiser la capacité contributive* des populations pour étendre la protection sociale notamment dans l'économie informelle et rurale.

Afin d'assurer un financement public adéquat et soutenu, l'UNICEF a appuyé la création de l'**Observatoire de suivi du budget social (OSBS)** au sein du Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération visant à sécuriser un budget accru pour les secteurs sociaux.

Analyse du problème

Malgré les nombreuses initiatives prises par le gouvernement, le système de protection sociale peine à atteindre ses objectifs d'augmentation significative de la couverture.

Plusieurs facteurs entravent ces progrès :

- ▶ Un besoin de renforcer le cadre juridique et institutionnel
- ▶ Des lacunes persistantes en matière de couverture de la protection sociale
- ▶ Un besoin de renforcement de la composante comportementale du programme phare de transfert d'argent
- ▶ L'insuffisance des ressources et le manque de transparence dans leur utilisation
- ▶ Le manque d'efficience et de suivi des dépenses de protection sociale
- ▶ Les lacunes des systèmes et mécanismes de réponse aux chocs
- ▶ Les aspects genre et diversité





► Stratégie du projet

Objectifs, résultats et activités

Stratégie de réponse au problème

La stratégie développée sera articulée principalement sur deux axes d'intervention à savoir :

- ▶ L'élaboration et la mise en place d'outils, de mécanismes et d'un cadre budgétaire unifié pour un **financement** adéquat, durable, sensible au genre, aux personnes handicapées, **du secteur de la protection**;
- ▶ Le renforcement des programmes de protection sociale au profit de **groupes spécifiques non encore suffisamment couverts**, en particulier les personnes vulnérables, les personnes vivants avec un handicap, les travailleurs de l'économie informelle.

Le projet contribuera aussi à améliorer l'articulation entre les réponses en cas de chocs, notamment d'insécurité alimentaire, et les dispositifs existants de protection sociale.

Stratégie de réponse au problème

Impact de la stratégie

Cette stratégie en deux axes permettra la mise en place d'un **système de protection sociale complet**, y compris un socle, soutenu par :

- ▶ Un *financement* adéquat, durable et sensible au genre,
- ▶ Une *gouvernance* transparente,
- ▶ Des mesures ciblées *d'extension de la couverture* à des groupes encore non couverts, notamment les personnes avec un handicap et les travailleurs de l'économie informelle et rurale.

Objectif de développement

L'intervention contribuera à la **réduction de la pauvreté et des inégalités sociales**, à travers le renforcement du système de protection sociale pour aboutir progressivement à une couverture universelle basée sur les droits, sensible au genre et au handicap, et adoptant une approche cycle de vie.

Ces objectifs et principes sont effet ceux retenus par la *Stratégie Nationale de Protection Sociale* (2016-2035).

Contribution aux plans de développement nationaux et régionaux

Le projet est tout à fait aligné aux priorités retenues dans :

- ▶ les Objectifs de Développement Durable (ODD),
- ▶ l'agenda 2063 de l'Union Africaine,
- ▶ les directives de l'UEMOA en matière de gestion des finances publiques,
- ▶ le Plan Sénégal Emergent (PSE),
- ▶ le Plan des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (PNUAD) du Sénégal,
- ▶ le Programme Pays du Travail Décent (PPTD) du Sénégal.

Objectifs spécifiques

Pour atteindre cet objectif de développement, le projet s'appuie sur la réalisation de trois objectifs spécifiques :

Objectif spécifique 1 : La *conception et le financement des régimes et programmes*, sensibles au genre et inclusifs, du système national de protection sociale du Sénégal sont renforcés en faveur des ODD 1 et 10.

Objectif spécifique 2 : Les acteurs institutionnels et techniques bénéficient d'un *appui pour la mise en œuvre et le suivi des régimes et programmes* de protection sociale pour tous, sensibles au genre et inclusifs, tout en assurant la viabilité financière et la stabilité macroéconomique.

Objectif spécifique 3 : Les *mécanismes de coordination* entre les régimes et programmes de protection sociale et les programmes de réponses aux chocs et les capacités des acteurs pour mettre en application cette coordination sont renforcées.

Objectifs spécifiques



Objectif spécifique 1

La **conception et le financement des régimes et programmes**, sensibles au genre et inclusifs, du système national de protection sociale du Sénégal sont renforcés en faveur des ODD 1 et 10.

Résultats

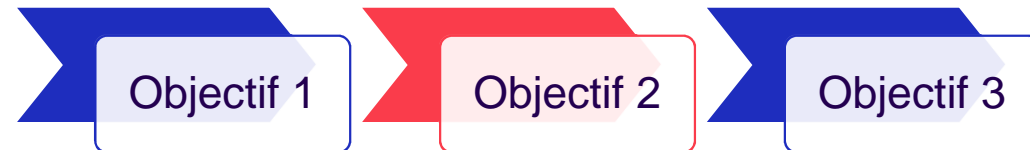
1. Le Sénégal dispose d'outils, mécanismes et d'un cadre budgétaire unifié pour un **financement** adéquat, durable, sensible au genre, aux personnes handicapées, **du secteur de la protection**.
2. Le système de protection sociale dispose d'évidences et d'outils pour guider la prise de décision concernant **l'amélioration du système de protection sociale**.

Activités

(liste non exhaustive)

- ▶ Renforcer les capacités nationales sur la gestion des finances publiques et le financement de la protection
- ▶ Mener une revue du système de protection sensible au genre
- ▶ Analyser l'efficacité des allocations publiques au secteur de l'éducation
- ▶ ...

Objectifs spécifiques



Objectif spécifique 2

Les acteurs institutionnels et techniques bénéficient d'un **appui pour la mise en œuvre et le suivi des régimes et programmes de protection sociale** pour tous, sensibles au genre et inclusifs, tout en assurant la visibilité et viabilité financière et la stabilité macro-économique.

Résultats

1. Les capacités des acteurs nationaux pour **maximiser l'impact des différentes sources de financement** pour la protection sociale sont renforcées.
2. Les connaissances et capacités techniques du pays aux niveaux national et infranational pour **planifier, exécuter, suivre et documenter les programmes de protection sociale** sont renforcées.

Activités

(liste non exhaustive)

- ▶ Appuyer la mise en œuvre et suivi du régime simplifié pour les travailleurs indépendants et de l'économie informelle
- ▶ Appuyer la mise à jour de la base de données du registre national unifié (RNU)
- ▶ Renforcer les capacités de l'Observatoire de Suivi du Budget Social (OSBS)
- ▶ ...

Objectif spécifiques



Objectif spécifique 3

Les mécanismes de **coordination entre les régimes et programmes de protection sociale et les programmes de réponses aux chocs** et les capacités des acteurs pour mettre en application cette coordination sont renforcées.

Résultats

Les capacités nationales sont renforcées pour mettre en place des **mécanismes et des dispositifs de financement pour la protection sociale adaptative** dans les contextes de crises, de catastrophes naturelles, et de déplacements forcés.

Activités

- ▶ Mener une analyse de la pauvreté et privations des enfants en vue de renforcer l'efficacité des programmes de transferts monétaires à répondre aux besoins des enfants.
- ▶ Proposer des mécanismes pour améliorer la coordination entre la réponse en cas d'insécurité alimentaire et des dispositifs déjà existants de protection sociale.

Analyse des risques

L'intervention comporte des risques qui peuvent affecter sa réussite. Ces risques peuvent être classés en trois catégories distinctes :

Les risques

- ▶ **D'ordre institutionnel** : changement institutionnel / remaniement ministériel ou remise en cause du leadership et rôle de coordination de la DGPSN.
- ▶ **Liés aux ressources financières et humaines** : absence ou faiblesse des ressources allouées aux secteurs pour le financement des programmes
- ▶ **Liés à l'appropriation de l'intervention et la participation active des** acteurs-clés : manque d'intérêt ou absence d'informations clés sur les objectifs visés.



Stratégies de réduction des risques

Démarche participative et inclusive de tous les acteurs durant la mise en œuvre, définition claire des rôles et responsabilités, soutien de l'autorité.



Diversifier les sources et options de financement du secteur et accorder une place importante à la formation et le renforcement de l'effectif et des capacités des acteurs clés.



Impliquer toutes les parties prenantes à chaque étape, maintenir une communication sur les objectifs, zones d'intervention, cible et critères de ciblage, dispositifs en place, et promouvoir la transparence et la reddition des comptes.



► Implémentation

Gestion, suivi et communication

Parties prenantes et bénéficiaires

Le Gouvernement du Sénégal, notamment :

- ▶ Le Ministère du Développement communautaire et de l'Équité territoriale,
- ▶ Le Ministère des Finances et du Budget,
- ▶ Le Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération
- ▶ Le Ministère de la Santé,
- ▶ Le Ministère du Travail,
- ▶ Le Ministère de la Famille et de l'Enfance,
- ▶ Le Ministère de l'Éducation
- ▶ Les institutions clé comme les IPS, l'Assemblée Nationale, le Haut Conseil du Dialogue Social, le Conseil Économique et Environnemental, et le Haut Conseil pour les Collectivités Territoriales.

Autres :

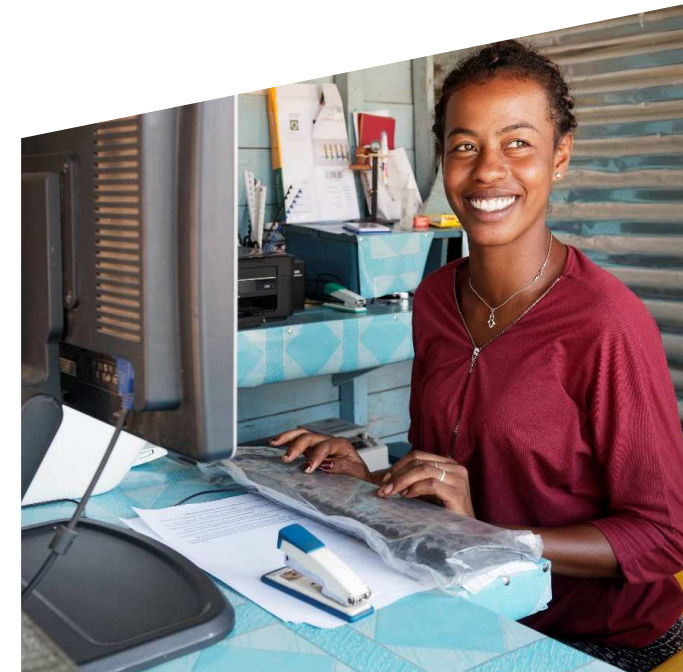
- ▶ Les représentants des organisations de travailleurs et des employeurs
- ▶ Les organisations de la société civile
- ▶ Les autorités administratives et territoriales
- ▶ La presse

Les bénéficiaires finaux sont la population encore non ou mal couverte par les programmes et régimes de protection sociale, en particulier les enfants, les femmes, les personnes avec un handicap, les travailleurs de l'économie informelle et rurale.

Cadre institutionnel

Dans un esprit participatif, un comité de pilotage pour ce projet sera mis en place :

- ▶ Dont le Ministère du Développement communautaire sera président, les Ministères du Travail et des Finances co-présidents.
- ▶ Qui regroupera les acteurs clés du secteur de la protection sociale, tant au niveau du gouvernement, des partenaires sociaux, de la société civile, que des partenaires techniques et financiers.
- ▶ Qui sera appuyé par un groupe de travail plus restreint (UNICEF, OIT, DUE, GCSPF à travers WSM, ministères clés), en charge de suivre chaque intervention du projet et d'assurer la coordination avec le comité de pilotage.



Gestion et budget

Les activités au Sénégal s'inscrivent dans un plan de mise en œuvre et un budget conjoints. Les activités seront organisées par l'OIT, l'UNICEF et le GCSPF; soit par l'un ou l'autre des trois partenaires pour certaines activités, soit conjointement pour d'autres activités avec des budgets mis en commun.

- ▶ **L'UNICEF** continuera d'appuyer le PNBSF, le RNU, l'OSBS, l'appui aux collectives locales.
- ▶ **L'OIT** appuiera plus spécifiquement la mise en œuvre du régime simplifié, la CMU et la CEC.
- ▶ **La GCSPF**, à travers WSM, prendra le lead pour le renforcement des capacités de la société civile et des syndicats.
- ▶ L'ensemble du projet sera réalisé en étroite collaboration avec la Délégation de l'Union Européenne et le Système des Nations Unies au Sénégal.

Le budget est partagé à parts égales entre l'OIT et l'UNICEF, un troisième volet étant directement alloué à la GCSPF pour le renforcement des capacités de la société civile et des syndicats.

Suivi et évaluation

- ▶ L'OIT et l'UNICEF au Sénégal assureront conjointement le bon déroulement du projet et établiront à cet effet un système permanent de suivi interne, technique et financier du projet, sur la base des indicateurs du cadre logique.
- ▶ Dans ce cadre, l'UNICEF, l'OIT et GCSPF au Sénégal élaboreront conjointement des rapports de mise en œuvre annuels et un rapport final présentant un compte rendu des avancements du projet dans le pays, les difficultés rencontrées, les ajustements éventuellement nécessaires, le degré de l'atteinte des résultats sur la base des indicateurs identifiés ainsi que la planification des activités pour l'année suivante.
- ▶ Selon les règles de l'OIT et de l'UNICEF relatives à l'évaluation des projets d'assistance technique, le projet sera soumis à une évaluation interne à mi-parcours, puis une évaluation indépendante en fin de projet.

Communication et visibilité

Les interventions de communication et plaidoyer visent à faire prendre conscience à chaque acteur de l'importance de son action en vue du succès du projet, et équiper en informations, connaissances, outils afin que chacun puisse jouer convenablement sa mission.

Exemples :

- ▶ Une stratégie de communication et de sensibilisation des acteurs sera développée et traduite en un plan de communication concret.
- ▶ Un mailing-list de toutes les parties prenantes de l'intervention sera constitué et tenu régulièrement informés de la mise en œuvre du projet, des événements à venir.
- ▶ Les interventions du projet seront documentées et publiées sur différents sites de l'UE, UNICEF, OIT et de la DGPSN.
- ▶ Les bonnes pratiques seront documentées et diffusées dans la presse et en milieu universitaire pour encourager les chercheurs à faire des recherches approfondies ou des publications scientifiques.

Contacts utiles

Pour plus d'informations, veuillez contacter les personnes suivantes :

- ▶ **Moussa Dieng**, National Project Coordinator, OIT – dieng@ilo.org
- ▶ **Arnaud Houndeganme**, Chief Social Policy, UNICEF – ahoundeganme@unicef.org
- ▶ **Uzziel TWAGILIMANA**, Continental Coordinator (West Africa), WSM pour la GCSPF - uzziel.twagilimana@wsm.be

Consolider la viabilité financière et la couverture du système de protection sociale au Sénégal



FIN

Consolider la viabilité financière et la couverture du système de protection sociale au Sénégal



Organisation
internationale
du Travail



UNION EUROPEENNE



Global Coalition for
SOCIAL PROTECTION FLOORS

